

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 27 décembre 2013.

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 16, 17 et 18 décembre 2013

2013 DU 333 - Dénomination « carrefour des Théâtres » (3e et 10e).

Mme Anne HIDALGO, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 3 décembre 2013, par lequel M. le Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination "carrefour des Théâtres" à l'espace situé à l'intersection des rues du Faubourg Saint-Martin, René Boulanger et Saint-Martin et du boulevard Saint-Martin, dans les 3e et 10e arrondissements ;

Vu le plan annexé audit projet de délibération ;

Vu l'avis du Conseil du 3e arrondissement en date du 10 décembre 2013 ;

Vu l'avis du Conseil du 10e arrondissement en date du 9 décembre 2013 ;

Sur le rapport présenté par Mme Anne HIDALGO,

Délibère :

La dénomination "carrefour des Théâtres" est attribuée à l'espace situé à l'intersection des rues du Faubourg Saint-Martin, René Boulanger et Saint-Martin et du boulevard Saint-Martin (3e et 10^e).